



## DEMAIN EN -apd

La neuvième Assemblée de personnes déléguées de l'année se tiendra demain, le **mardi 10 mai, à 17 h 30**. Cette assemblée sera virtuelle. À l'ordre du jour notamment, présentation de Suzanne-G. Chartrand de l'ouvrage collectif *Une autre école est possible et nécessaire*, révisions budgétaires et orientations du Congrès.



## LECTURES FÉMINISTES

Le Comité féministe vous propose cette semaine *La fille d'elle-même*, de Gabrielle Bouliane-Tremblay. Dans ce roman puissant, on suit le parcours du petit garçon qui réalise qu'il n'est pas dans le bon corps, tout doucement, en même temps que l'effondrement de sa famille nucléaire, les amitiés d'enfants et les grands questionnements. On le voit devenir une femme, alors qu'il en a toujours été une. Une deuxième naissance avec tout ce qu'elle implique de beau et de cruel.

## L'AIR DU TEMPS



© Alliance

# D'AUTRES NOUVELLES DU CF

Pour poursuivre l'objectif du Conseil d'administration de faire connaître ce qui se passe dans les instances de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) ainsi que le rôle de l'Alliance lors de ces réunions, voici un résumé de certains points discutés en Conseil fédératif (CF) des 4, 5 et 6 mai derniers.

### CHARTRE DE PARTICIPATION DE LA FAE

En juin 2021, le CF a adopté une chartre de participation qui vise à guider la FAE afin que ses activités et instances soient saines, respectueuses et exemptes de toute forme de violence. Un groupe de travail, formé d'un membre de chacun des syndicats affiliés, a proposé des modifications, qui ont été adoptées. C'est d'ailleurs cette chartre dont l'Alliance s'est inspirée pour créer son code de civilité, adopté en APD, et qui sera présenté en assemblée générale annuelle de juin.

### PROJET DE PLATEFORME REVENDICATRICE DESTINÉE AUX SASAF

Un projet de plateforme pour les services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français (SASAF) élaboré par un groupe de travail d'enseignantes et enseignants au champ 21 a été présenté.

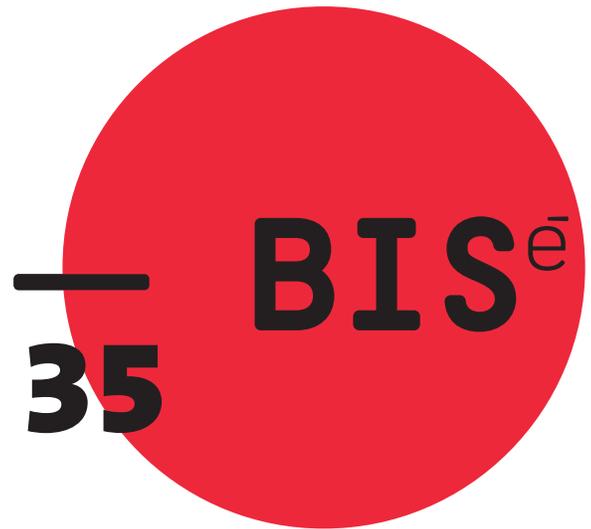
### PRISE DE PAROLE DES FEMMES

Dans les dernières années, la FAE et son comité de condition des femmes ont mené une importante démarche de collecte et d'analyse de données qui avait pour but de mesurer la participation et la prise de parole des femmes dans ses instances et ses événements.

Alors que les femmes représentent 74% des membres, il en ressort qu'elles n'ont pris que 42% du temps de parole lors des conseils fédératifs et des conseils fédératifs de négociation. Afin d'améliorer cette situation, le comité exécutif et le comité de la condition des femmes ont fait des recommandations touchant entre autres le fonctionnement des instances. Ces propositions feront l'objet de discussions et de vote lors d'un prochain conseil fédératif.

### CONGRÈS

Les propositions de la phase 1 du congrès ont été présentées aux membres. Un membre du comité d'ordonnement du congrès a expliqué l'ordre dans lequel elles seraient votées et l'incidence que leur adoption ou leur rejet aurait sur d'autres propositions. Les syndicats affiliés à la FAE ont pu poser des questions à leurs collègues quant aux intentions derrière leurs propositions. C'est une étape importante qui n'a pas pour



objectif de faire les débats avant le congrès, mais bien de clarifier certains points afin d'en débattre de façon éclairée au sein des délégations. Des orientations seront proposées en Assemblée de personnes déléguées.

### NÉGOS 2020

Le rapport final du comité exécutif sur la conduite et le résultat des négociations a été présenté. Ce rapport est [en ligne](#) dans le site.

### ÉLECTIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA FAE

Des membres de la FAE ont annoncé qu'ils avaient l'intention de poser leur candidature aux postes du comité exécutif de la FAE en vue des élections qui se tiendront lors du congrès, à la fin juin.

Benoit Giguère, actuel vice-président au secrétariat, à la trésorerie et à l'administration, se présenterait à ce poste pour un 2<sup>e</sup> mandat. Daniel Gauthier, président du Syndicat de l'enseignement de la région de Québec, se présenterait au poste de vice-présidence aux relations de travail. Alina Laverrière, présidente du Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska, et Annie Primeau, vice-présidente au Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île, se présenteraient au poste de la vice-présidence à la vie professionnelle. Martin Leclerc, secrétaire-trésorier à l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal, et Patrick Bydal, vice-président au Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais, se présenteraient au poste de vice-présidence à la vie politique. Finalement, Mélanie Hubert et Suzanne Tremblay, respectivement présidentes du Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal et du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais, se présenteraient à la présidence de la FAE. Les élections auront lieu lors du congrès de la FAE en juin 2022.

● Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente

## ÉDUCATION DES ADULTES CONFECTION ET RÉPARTITION DES TÂCHES — AFFECTATIONS ET MUTATIONS



Le guide syndical intitulé *Affectations et mutations à l'éducation des adultes (EDA)* a été mis à jour. Ce guide présente le processus de sécurité d'emploi pour les enseignantes et enseignants réguliers (permanents et en voie de permanence) et explique le mécanisme complet de confection et de répartition des tâches dans ce secteur, incluant la détermination des critères généraux de répartition des fonctions et responsabilités.

### PRINCIPALES DATES À RETENIR POUR LA SÉCURITÉ D'EMPLOI

- **15 juin 2022** : date limite pour les demandes de retour au centre d'origine pour les enseignantes et enseignants déclarés en surplus.
- **22 juin 2022** : date limite pour la remise des tâches individuelles.  
**NOTE** : Les informations doivent être suffisamment précises pour que l'enseignante ou l'enseignant soit en mesure de prendre une décision éclairée quant à sa sécurité d'emploi (demande de désistement ou de mutation libre).
- **27 juin 2022** : date limite pour l'envoi des formulaires de demande de désistement et de mutation libre. L'enseignante ou l'enseignant doit conserver une copie de son formulaire et la direction doit le faire parvenir au Service de la gestion des personnes et du développement des compétences (SGPDC), bureau de la dotation à l'attention de madame Leïla Nouali, par courrier interne (512000) ou par courriel : [noualile@csgdm.qc.ca](mailto:noualile@csgdm.qc.ca)
- **Août 2022, date à venir** : assemblée de placement pour les enseignantes et enseignants en surplus et ceux ayant fait une demande de désistement ou de mutation libre. Les enseignantes et enseignants visés recevront une convocation en juillet pour cette assemblée.

●  
**Chantal Forcier, conseillère**

## ÉPREUVES MINISTÉRIELLES — LIBÉRATION DES PROFS PAR LE MEQ

Par la mesure 15130, les règles budgétaires du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) pour l'année scolaire 2021-2022 (page 122) prévoient des sommes afin de soutenir les enseignantes et enseignants dans la correction des épreuves ministérielles suivantes :

- français, langue d'enseignement pour les élèves de 4<sup>e</sup> année du primaire : une journée de suppléance ;
- français, langue d'enseignement et mathématique pour les élèves de 6<sup>e</sup> année du primaire : une journée de suppléance ;
- français, langue d'enseignement pour les élèves de 2<sup>e</sup> année du secondaire : une demi-journée de suppléance par groupe.

Elles prévoient également des sommes pour soutenir les profs dans l'administration des épreuves uniques d'interaction orale :

- Anglais, langue seconde pour les élèves de 5<sup>e</sup> année du secondaire, pour l'épreuve d'interaction orale qui se déroule en groupes de discussion : une demi-journée de suppléance par groupe.

Le MEQ prend soin de préciser que cette mesure ne vise d'aucune manière à payer les

heures supplémentaires, puisque le temps de correction et d'administration des épreuves fait partie intégrante de la tâche des enseignantes et enseignants. Cela signifie donc que votre direction doit vous libérer de votre tâche à la hauteur de ce qui est prévu par la mesure ministérielle pour la correction et l'administration de ces épreuves.

Il importe de vous assurer que ces allocations ministérielles ne servent pas à payer le travail réalisé en dehors de votre semaine de travail ni en dehors de l'amplitude quotidienne. Nous vous invitons donc à convenir le plus tôt possible avec votre direction d'un moment pour ces libérations. Nous vous suggérons aussi de communiquer avec nous rapidement advenant un refus de vous garantir le temps de libération prévu aux règles budgétaires du ministère.

Le temps reconnu dans la tâche des enseignantes et des enseignants pour accomplir leur travail est de 32 heures par semaine. C'est ce que prévoit le contrat signé conjointement avec l'employeur.

●  
**Vincent Hamel Davignon, conseiller**

## DE PASSAGE À L'HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL



© Alliance

Le Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM), qui représente plus de 400 000 travailleuses et travailleurs de la grande région de Montréal, rencontrait la mairesse Valérie Plante pour faire part de ses préoccupations et revendications. Cette traditionnelle rencontre a lieu chaque année, en marge des activités du 1<sup>er</sup> mai, Journée internationale des travailleuses et des travailleurs. Nous étions présents, aux côtés de nos camarades du CIMM, pour discuter du REM de l'Est, du manque de logements abordables, de la sécurité autour des écoles et des mesures annoncées en lien avec le racisme et les discriminations systémiques, entre autres choses.

●  
**Martin Leclerc, secrétaire-trésorier**

## IN MEMORIAM

L'Alliance a le regret d'annoncer le décès de Catherine Farley, qui a été enseignante au primaire dans des établissements du CSSDM depuis 1993. Elle a travaillé à l'école Sainte-Claire ainsi que dans les écoles Guillaume-Couture, Sainte-Jeanne-d'Arc et Saint-Fabien.

Nos plus sincères condoléances à tous ses collègues de travail.

●

# ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION AUX RÉALITÉS LGBTQ+



Vous êtes peut-être parmi les nombreux collègues à être venus visiter la table du comité Diversité-Identité LGBTQA de l'Alliance durant le colloque. Nous sommes très heureux d'avoir pu échanger avec vous sur les réalités de vos milieux et avoir pu vous distribuer du matériel à afficher dans vos classes.

Nous vous remercions également d'avoir répondu en grand nombre à notre consultation sur les actions qui se font dans vos établissements. Parmi les questions posées, nous demandions s'il y avait déjà eu une activité de sensibilisation aux réalités LGBTQ+ dans votre école. Parmi les répondants du secondaire, 48% ont répondu par l'affirmative, ce qui est le cas de seulement 18% au primaire.

Sachant que les activités sont un des moyens les plus efficaces de combattre l'homophobie et la transphobie et de créer des milieux ouverts à la diversité chez nos élèves, on voit qu'il reste du travail à faire. C'est pourquoi nous vous suggérons les ressources suivantes qui permettent d'organiser de telles activités sans avoir besoin d'être soi-même expert du sujet !

- Le GRIS-Montréal ([gris.ca](http://gris.ca)) organise des ateliers en classe où des membres de la communauté LGBT formés viennent témoigner de leur réalité aux élèves.
- La Coalition des familles LGBT ([familieslgbt.org/](http://familieslgbt.org/)) propose sur son site une panoplie d'outils pédagogiques adaptés à tous les niveaux, en plus d'offrir des formations destinées au personnel scolaire.
- La plateforme *AcommeAlliéEs* ([acommealliees.ca/](http://acommealliees.ca/)) regroupe une multitude d'activités clé en main.
- Interligne, avec son programme *AGIS* ([agis.interligne.co](http://agis.interligne.co)), peut vous accompagner dans la création d'un comité d'élèves pour la lutte contre l'homophobie et la transphobie dans votre école.

L'Alliance vous propose également sa [bibliographie d'œuvres à thématique LGBT](#).

Enfin, nous souhaitons rappeler qu'organiser une formation ou simplement monter un présentoir de livres à thématique LGBTQ+ sont deux façons de participer au Défi des Alliés de la FAE. Vous n'avez qu'à envoyer une photo de votre initiative, d'ici le 20 mai, pour courir la chance de gagner un des prix de 100 \$ pour l'achat de livres. [Tous les détails ici](#).

● **Élyse Bourbeau, vice-présidente**

## NÉGOS À PETER HALL

Après 6 rencontres avec la partie patronale, on peut affirmer que les choses avancent. Malgré l'argument financier qui revient constamment pour expliquer pourquoi on ne peut répondre à plusieurs demandes, il y a tout de même certaines avancées qui ont été effectuées. La partie patronale veut en finir ; la partie syndicale veut plus de gains concrets, le principal enjeu étant celui des conditions salariales des personnes préposées. Pourtant, les directions sont d'accord pour dire que leur apport à l'école est essentiel. En effet, ce sont ces employés qui nettoient, désinfectent les différents locaux et les outils de travail. Ils préparent, plastifient, bricolent, découpent et réparent du matériel. Ils organisent des fêtes telles que l'Halloween, Noël, la Saint-Valentin, Pâques. Ils nourrissent les élèves le midi, ils remplacent les enseignantes et enseignants durant leurs absences, ils communiquent même avec certains parents pour faire des suivis, et plus encore ! Leur travail est monumental. Ces personnes sont indispensables et, malgré tout, elles sont si mal rémunérées !

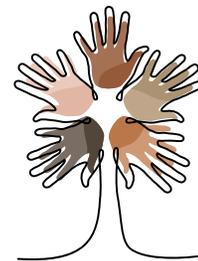
La partie patronale doit revenir avec une proposition finale le jeudi 12 mai. Il faut faire comprendre à nos vis-à-vis que sans une avancée concrète, il ne pourra y avoir d'entente. D'ici là, la mobilisation doit suivre son cours, pour convaincre la partie patronale que tous méritent mieux. Sans exception.

● **Marie Contant, vice-présidente**  
**Elaine Bertrand, personne-ressource**

Le BIS est publié chaque semaine par le Service des communications  
Coordination : Annie Favreau • Éditique : Marie-France Beaucher

8225, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2P 2M1 • TÉLÉPHONE : 514 383-4880

## COMITÉ SUR LES RÉALITÉS DES PERSONNES AUTOCHTONES ET RACISÉES



En 2019-2020, l'Alliance a créé le Comité sur les réalités des personnes autochtones et racisées (CRPAR). Ce comité est composé de 9 membres enseignants et du responsable de l'Alliance. Le CRPAR a pour mandat de réfléchir sur les enjeux de racisme et de discrimination dans la profession enseignante et de se pencher sur différents projets.

De manière à enrichir sa réflexion et à mieux s'outiller, le CRPAR a besoin de votre opinion concernant les enjeux contemporains du racisme en milieu de travail. Si vous souhaitez participer aux réflexions du CRPAR, nous vous invitons à remplir ce [formulaire](#). Notez qu'il est important de cocher votre statut : si vous êtes une personne immigrante, une personne autochtone ou faites partie d'une minorité visible ou invisible, prière de cocher *PERSONNE RACISÉE* ; si vous êtes une personne issue de la colonisation française, vous cochez alors *ALLIÉE*.

Les consultations se feront de différentes manières, par sondage, par rencontre en petits ou en grands groupes, et ce, à différents moments de l'année. Les données recueillies demeureront confidentielles et serviront uniquement à faire évoluer les mentalités au sein de la profession et de la société en général. Le CRPAR et l'Alliance aspirent à un monde sans racisme et discrimination.

● **Martin Leclerc, secrétaire-trésorier**



© Alliance

— ALLIANCE  
DES PROFESSEURS  
DE MONTREAL —

